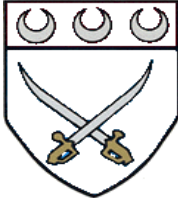


VILLE DE HOUEMONT



LE MESSENGER

PUBLICATION A PERIODICITE VARIABLE

N°63 - MAI 2002

Site internet : <http://houdemont.com>

Conseil Municipal
du 29 avril 2002

1. TRAVAUX COMMUNAUX

A. Couverture de l'ancien Presbytère

Le conseil municipal a retenu l'entreprise FLOUR pour la remise en état de la toiture de l'ancien presbytère - coût des travaux : 16.093,92 € TTC.

Il sollicite du conseil général l'octroi d'une subvention de 25% du prix HT.

B. Réparation de la croix du clocher de l'église

Le conseil municipal a retenu l'entreprise THOMAS pour la remise en état de la croix du clocher - coût des travaux : 7.670,61 € TTC (prix de février 2001).

Il sollicite du conseil général l'octroi d'une subvention de 25% du prix HT.

C. Mise en conformité du dispositif contre la foudre installé sur l'église

Le conseil municipal a retenu l'entreprise ELECTRIC ANTEN LORRAINE de Vandoeuvre pour la mise en conformité du paratonnerre de l'église - coût des travaux : 4.234,89 € TTC.

Il sollicite du conseil général l'octroi d'une subvention de 25% du prix HT.

2. TRANSFERTS DE COMPETENCES A LA C.U.G.N. : VOIRIE-GAZ ET TOURISME

A. Voirie-Gaz

Pour la mise en œuvre de cette compétence, des conventions ont été conclues avec l'ensemble des communes pour leur confier des missions de maîtrise d'oeuvre sur les voies secondaires ainsi que la réalisation directe ou la surveillance des prestations liées à l'entretien du domaine.

DATE A RETENIR

RAMASSAGE TEXTILES		samedi 25 mai 2002
5 ^{ème} édition de la marche « NANCY-EPINAL »		dimanche 2 juin 2002
GALA DE GYM'S HOUD (complexe du Mancès)		samedi 15 juin 2002
GALA DE LA CHENILLE (complexe du Mancès)		dimanche 16 juin 2002
APPEL DU 18 JUIN (monument aux Morts)		mardi 18 juin 2002
CONCERT PROFESSEURS DE LA CHENILLE	(Salle Polyvalente)	mardi 18 juin 2002
ROUGE - BONNET et FEU DE LA SAINT JEAN		samedi 22 juin 2002
EXPOSITION À L'ÉCOLE MATERNELLE		du 12 au 16 juin 2002
CONCERT DE MUSIQUE DU CONSERVATOIRE	(Salle Polyvalente)	lundi 24 juin 2002

Grandes lignes à retenir pour la commune de Houdemont :

- * balayage manuel conservé par les services de la commune

- * pas de transfert de personnel

- * entretien des espaces verts de la zone industrielle

- * entretien et plantation des arbres d'alignement à l'exclusion du fleurissement

- * en période hivernale et en cas de problème à Houdemont, les services de la Communauté Urbaine viendront «au secours de la commune».

Extension approuvée.

B. Tourisme

Le tourisme constitue une activité économique importante. La Lorraine accueille 2 millions de touristes et l'agglomération nancéienne dispose en la matière de deux atouts essentiels qu'il lui appartient de valoriser : son activité culturelle et son patrimoine.

L'organisation de l'Année École de Nancy a démontré que, pour accroître l'attractivité, il convenait d'organiser des événements suscitant l'intérêt des touristes au plan national et international. Une taxe de séjour, conformément aux articles L 2333-26 à L 2333-46 du code général des collectivités territoriales, sera instaurée. En raison de la dispersion des établissements hôteliers, cette taxe ne peut être instaurée qu'au niveau de l'agglomération. Une délibération en fixera le taux et son produit sera mobilisé et affecté après élaboration d'une charte avec les professionnels concernés.

Conditions approuvées.

3. ASSURANCE DOMMAGES OUVRAGE - SANITAIRES DE LA SALLE POLYVALENTE

L'établissement d'un contrat d'assurance

DOMMAGES OUVRAGE concernant les travaux d'aménagement des sanitaires à la salle polyvalente est obligatoire.

Le conseil municipal retient la proposition de l'assureur de la commune - compagnie d'assurances **AGF Allianz Group** - M. CHAPTAL, qui lui propose une garantie d'assurance **DOMMAGES OUVRAGE** complète et sans franchise pour ce chantier, moyennant une prime de 4.260 €.

4. 5^{ème} PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT

Le 5^{ème} programme local de l'habitat a été approuvé, avec ses diverses orientations, qui sont de promouvoir et développer une offre nouvelle pour répondre à l'ensemble des besoins, mettre en place une politique concertée de renouvellement du parc locatif social à travers une territorialisation de l'offre et une nouvelle politique de peuplement, améliorer et amplifier la valorisation du parc privé existant, promouvoir et animer la politique locale de l'habitat.

5. DÉNOMINATION - ANCIEN PRESBYTÈRE

Du fait d'un regroupement de paroisses, la propriété communale sise 25, rue général de Gaulle, ne loge plus de prêtres.

Il appartient au conseil municipal de donner une nouvelle appellation de l'immeuble appelé « Presbytère ».

Nouvelle dénomination :

«L'ATELIER DES ARTS»

6. IMPLANTATION D'UN RELAIS DE RADIO-TÉLÉPHONE ORANGE

La commune a été sollicitée pour l'implantation d'un relais de radiotéléphone ORANGE - rue de Nancy - sur le terrain de basket-ball (pylône tubulaire de 20m avec baies radioélectriques au pied de ce dernier).

Le conseil municipal,
DÉCIDE de ne pas donner une suite favorable, ni à la demande formulée par ORANGE FRANCE ni à d'autres sociétés tant que les installations seront prévues dans un secteur de l'agglomération de la Commune de Houdemont.

7. SURVEILLANCE DES BÂTIMENTS ET PROPRIÉTÉS COMMUNALES

Depuis 1999, le conseil municipal sollicite la Sté SECURITAS pour la surveillance des bâtiments et des propriétés communales (de juillet à septembre) et depuis 2001 (du mois de juin au 1^{er} week-end de septembre).

La surveillance soumise à l'approbation du conseil municipal comprend deux rondes par jour : le vendredi - le samedi - le dimanche et les jours fériés.

Le conseil municipal,
MANDATE le maire pour passer commande auprès de la Sté SECURITAS pour **38,11 € HT par ronde.**

8. INFORMATIONS

* Chemin le long de la SNCF - Egrez

Les services de la Communauté Urbaine ont programmé des travaux de re profilage du chemin piétonnier pour un montant de 30.500 €.

* Travaux - rue de Lorraine

A la demande de **Mme VALTON**, les travaux sur la rue de Lorraine (programmés en 2003) se poursuivront pour la partie comprise entre le terrain de football et la salle du Mancés jusqu'à la rue du Poncelet.

* Plan vélo



Mme VALTON informe qu'elle a assisté récemment à une réunion à la mairie de Ludres.

Elle a appris que, sur Houdemont, une seule piste cyclable peut être envisagée (rue de la Gare). Une réflexion est menée pour relier «à vélo» les communes de Ludres - Fléville - Laneuveville.

Le tour de Nancy en vélo est en projet.

RUBRIQUE OUVERTE AUX ASSOCIATIONS

Club de Loisirs - Stage aquarelle

Le Club Loisirs organise un stage d'aquarelle pour jeunes à partir de 12 ans. Semaine du 1er au 5 juillet de 9h00 à 12h00 dans l'appartement au dessus de l'école primaire, rue Maréchal Leclerc.

Coût du stage : 22 €

Matériel à apporter : pinceau, peinture et papier aquarelle.

Pour tous renseignements s'adresser à Dominique GERMAIN (Tél. : 03.83.54.38.53).

Activités de la Chenille

La Chenille organise des stages d'activités manuelles (pâte à sel, peinture, cartonnage, patchwork sur mousse, peinture sur soie, perles, vannerie etc...) pendant les vacances d'été.



Semaines du 1er au 5 juillet, du 8 au 12 juillet et du 26 au 30 août 2002 de 14h00 à 17h00 dans l'appartement au-dessus de l'école élémentaire, rue Maréchal Leclerc.

Coût : 30,49 € la semaine à partir de 5 ans et 33,54 € la semaine à partir de 8 ans.

Pour tous renseignements et inscriptions, s'adresser à Madame Dominique GERMAIN (Tél. : 03.83.54.38.53).

Inscriptions à L'École Maternelle

Les inscriptions pour l'école maternelle se dérouleront les lundi 17 et mardi 18 juin 2002 de 16h45 à 18h30.

Pour une première inscription, merci de passer à la mairie avec le livret de famille et le carnet de vaccinations de l'enfant.

INSCRIPTION AUX MILLERIES (Centre aéré)

Des dossiers sont à votre disposition en mairie.

L'HEURE DU CONTE



Si tu aimes les belles histoires, viens à « L'heure du conte » à la bibliothèque de la mairie de 10h15 à 11h30.

Le samedi 8 juin 2002.

CONSULTATIONS JURIDIQUES



Le Barreau met en place, **gratuitement**, des consultations juridiques. **Les personnes désireuses de rencontrer un avocat** pour connaître leurs droits dans le cadre de contentieux divers, **pourront être reçues à la prochaine permanence samedi 15 juin de 9h00 à 11h00 à la Mairie.**

LUTTE CONTRE LE BRUIT

Par arrêté préfectoral, les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés à l'aide d'outils ou **d'appareils bruyants, comme une tondeuse à gazon** par exemple, ne peuvent être effectués que :

les jours ouvrables de 8h à 20h,

les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h,

les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

Dépôt légal n°629 - mai 2002

Mairie de Houdemont - (03.83.56.21.22)

e-mail : mairie@houdemont.semnet.tm.fr

Site internet : <http://houdemont.com>

Directrice de la Publication :

Mme Anne VALTON

Commission de l'Information :

Vice-Président : M. Daniel MAGRON

Membres : Mme MALGLAIVE - M. LEFEBVRE - M. EDEL

Mise en page : M. Emmanuel MAHIEU